

PRÉFET DU VAL-D'OISE



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement

Pôle environnement

Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par Maritza BANBUCK Tél. :01 34 25 24 95 @: maritza.banbuck@val-doise.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Avis sur le PLU de Gadancourt

La commune de Gadancourt présente devant la CDPENAF, pour avis, le projet de PLU arrêté par délibération du conseil municipal le 1^{er} janvier 2015.

A l'unanimité, la CDPENAF se prononce favorablement sur :

le règlement des zones A et N
sous réserve que celui-ci ne réglemente pas le type de clôtures (abstention du Préfet)

A l'unanimité, la CDPENAF émet un avis favorable avec la recommandation suivante :

- vérifier le potentiel agricole du terrain de 1 000 m² en zone AU du PLU

A Cergy, le - 5 A0UT 2019

Le président de la CDPENAF

Nicolas MOURLON